

PROVINCE DE QUÉBEC
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

03

Séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons, tenue le 23^e jour du mois de septembre 2025 à compter de 19 h à la salle du conseil de l'école du Parchemin – Côté Couvent, située au 162, rue Saint-Jean Est à East Angus.

Membres	Nom	Catégorie	Présent		Absent
			Présentiel*	Via TEAMS	
Administrateurs représentant les parents	Annie Hébert	Membre parent – District 1	X		
	Audrey Allaire	Membre parent – District 2	X		
	Poste vacant	Membre parent – District 3	--	--	--
	François Lessard	Membre parent – District 4			X
	Maxime Paradis	Membre parent – District 5	X		
Administrateurs représentant les membres du personnel	Alexandre Dumas	Membre du personnel enseignant	X		
	Poste vacant	Membre du personnel professionnel non enseignant	--	--	--
	Alexis Perrault	Membre du personnel de soutien	X		
	Martin Thériault	Directeur d'établissement d'enseignement	X		
	Luc Grandchamp	Membre du personnel d'encadrement	X		
Administrateurs représentant les membres de la communauté	Carole Bourgault	Personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines	X		
	Nathalie Hivert	Personne issue du milieu communautaire, sportif et culturel		X	
	Nadia Cloutier	Personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles	X		
	Poste vacant	Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires	--	--	--
	Daphnée Lebrun	Personne âgée de 18 à 35 ans		X	
Autres participants (sans droit de vote)	Martial Gaudreau	Directeur général	X		
	Annie Garon	DGA, secrétaire générale et responsable des communications	X		
	Julie Gabrielle Morin	Représentante du personnel d'encadrement accompagnant le directeur général	X		
Invitée	Mélyssa Francoeur	Directrice du service des ressources financières et matérielles	X		

* En présentiel à la salle du conseil de l'école du Parchemin – Côté Couvent, située au 162, rue Saint-Jean Est à East Angus.

1.

Constatation du quorum et ouverture de la séance

La secrétaire générale constate le quorum, conformément à l'article 160 de la *Loi sur l'instruction publique* et le président souhaite la bienvenue aux membres.

2.

CA25-528 – Ordre du jour

Sur la proposition de monsieur Alexis Perrault, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

Général
1. Constatation du quorum et ouverture de la séance du CA
2. Ordre du jour
3. <u>Procès-verbaux</u>
3.1. Séance ordinaire du CA du 20 mai 2025
3.2. Séance extraordinaire du CA du 30 juin 2025
3.3. Séance extraordinaire du CA du 2 juillet 2025
3.4. Séance extraordinaire du CA du 19 août 2025
Période de questions réservée au public
Points de décisions
4. Listes et actes d'établissements
5. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
6. Liste des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires
7. Liste des services éducatifs dispensés par les centres FP & FGA
8. Règles relatives aux critères d'inscription des élèves
9. <u>Plan quinquennal d'ajout d'espace</u>
9.1. École Saint-Luc – Projet d'ajout d'espace
9.2. Polyvalente Louis-Saint-Laurent – Projet d'ajout d'espace
9.3. Centre FP de Coaticook - CRIFA – Projet d'ajout d'espace
10. États des taxes dues par les propriétaires
11. Politique de fermeture d'établissement – Convention nationale du personnel de soutien
Reddition de comptes
12. Rapport du directeur général

Points d'information
13. Bilan du plan d'action PEVR 2024-2025
14. Plan d'action des services – présentation
15. <u>Synthèse des travaux 2024-2025</u>
15.1. Comité de gouvernance et d'éthique
15.2. Comité des ressources humaines
15.3. Comité de vérification
16. <u>Comptes-rendus de rencontres</u>
16.1. Comité de vérification – 30 juin et 16 septembre 2025
17. Processus électoral - Suivis
18. <u>Informations en vrac</u>
18.1. Budget
18.2. Cible ETC
18.3. Cellulaires
18.4. Processus d'embauche du directeur général
18.5. Autobus électriques
Autres sujets
19. Plans d'effectifs 2025-2026 – Modifications
19.1. Personnel professionnel
19.2. Personnel de soutien
Période de questions réservée au public
Levée de la séance et prochaine séance
20. Levée de la séance
21. Prochaine séance : mardi 2 décembre 2025 à 19 h

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.1

CA25-529 – Adoption du procès-verbal – Séance ordinaire du conseil d'administration du 20 mai 2025

Considérant que les membres ont pu prendre connaissance du procès-verbal au moins six (6) heures avant le début de la présente séance;

Sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 20 mai 2025 soit adopté et la secrétaire générale est par la présente dispensée d'en donner lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2

CA25-530 – Adoption du procès-verbal – Séance extraordinaire du conseil d'administration du 30 juin 2025

Considérant que les membres ont pu prendre connaissance du procès-verbal au moins six (6) heures avant le début de la présente séance;

Sur la proposition de madame Annie Hébert, il est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 30 juin 2025 soit adopté et la secrétaire générale est par la présente dispensée d'en donner lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.3

CA25-531 – Adoption du procès-verbal – Séance extraordinaire du conseil d'administration du 2 juillet 2025

Considérant que les membres ont pu prendre connaissance du procès-verbal au moins six (6) heures avant le début de la présente séance;

Sur la proposition de madame Audrey Allaire, il est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 2 juillet 2025 soit adopté et la secrétaire générale est par la présente dispensée d'en donner lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.3

CA25-532 – Adoption du procès-verbal – Séance extraordinaire du conseil d'administration du 19 août 2025

Considérant que les membres ont pu prendre connaissance du procès-verbal au moins six (6) heures avant le début de la présente séance;

Sur la proposition de madame Audrey Allaire, il est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 19 août 2025 soit adopté et la secrétaire générale est par la présente dispensée d'en donner lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.

CA25-533 – Listes et actes d'établissement 2026-2027 - Consultation

Considérant les différentes dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* relatives à la liste et actes d'établissement 2025-2026;

Considérant les consultations à mener en conformité avec ces dispositions;

Sur la proposition de monsieur Alexis Perrault, il est résolu d'accepter le dépôt de la liste et actes d'établissements 2026-2027, afin de procéder aux différentes consultations prévues à la *Loi sur l'instruction publique*, lesquels sont joints en annexe CA410-2025-2026-001 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.

CA25-534 – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2026-2029 - Consultation

Considérant les différentes dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* relatives au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2026-2029;

Considérant les consultations à mener en conformité avec ces dispositions;

Sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu d'accepter le dépôt du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2026-2029, afin de procéder aux différentes consultations prévues à la *Loi sur l'instruction publique*, lequel est joint en annexe CA410-2025-2026-002 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.

CA25-535 - Liste des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires - Consultation

Considérant les différentes dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* relatives à la liste des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires;

Considérant les consultations à mener en conformité avec ces dispositions;

Sur la proposition de monsieur Alexandre Dumas, il est résolu d'accepter le dépôt de la liste des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires, afin de procéder aux différentes consultations prévues à la *Loi sur l'instruction publique*, laquelle est jointe en annexe CA425-2025-2026-003 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.

CA25-536 - Liste des services éducatifs dispensés par les centres de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes - Consultation

Considérant les différentes dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* relatives à la liste des services éducatifs dispensés par les centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes;

Considérant les consultations à mener en conformité avec ces dispositions;

Sur la proposition de madame Nadia Cloutier, il est résolu d'accepter le dépôt de la liste des services éducatifs dispensés par les centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes, afin de procéder aux différentes consultations prévues à la *Loi sur l'instruction publique*, laquelle est jointe en annexe CA425-2025-2026-004 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.

CA25-537 - Règles relatives aux critères d'inscription des élèves - Consultation

Considérant les différentes dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* relatives aux règles relatives aux critères d'inscription des élèves;

Considérant les consultations à mener en conformité avec ces dispositions;

Sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu d'accepter le dépôt des règles relatives aux critères d'inscription des élèves, afin de procéder aux différentes consultations prévues à la *Loi sur l'instruction publique*, lesquelles sont jointes en annexe CA425-2025-2026-005 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.

CA25-538 - Planification des besoins d'espace 2025-2030

Considérant la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I-13.3) (LIP) qui impose un processus de consultation devant être tenu annuellement auprès des municipalités, villes et municipalités régionales de comté (MRC), s'il est nécessaire de présenter une ou des demandes d'ajout d'espace;

Considérant qu'une analyse complète des besoins d'ajout d'espace dans les différents secteurs du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSHC) a été réalisée;

Considérant que le CSSHC doit présenter trois demandes d'ajout d'espace dans les prochains jours;

Considérant qu'il appartient au conseil d'administration d'adopter la Planification des besoins d'espace;

Sur la proposition de monsieur Alexis Perrault, il est résolu d'adopter la Planification des besoins d'espace 2025-2030, telle que reproduite en annexe CA440-2025-2026-001 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.1

CA25-539 - École Saint-Luc – Projet d'ajout d'espace

Considérant la mesure 50511 intitulée « Ajout d'espace pour la formation générale », produite par le ministère de l'Éducation du Québec;

Considérant que cette mesure permet aux centres de service scolaire de soumettre des projets de construction ou d'agrandissement;

Considérant que l'école Saint-Luc ne possède actuellement pas suffisamment d'espace pour accueillir tous ses élèves à même ses locaux d'ici 5 ans selon les prévisions de clientèle;

Considérant la difficulté à procéder au redécoupage des bassins dans le secteur de l'école Saint Luc;

Sur la proposition de monsieur Alexandre Dumas, il est résolu d'autoriser la direction du service des ressources financières et matérielles à déposer une demande d'ajout d'espace pour l'école Saint-Luc, auprès du ministère de l'Éducation du Québec, dans le cadre de la mesure 50511 intitulée « Ajout d'espace pour la formation générale », et ce, dès l'année scolaire 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2

CA25-540 - Polyvalente Louis-Saint-Laurent – Projet d'ajout d'espace

Considérant la mesure 50511 intitulée « Ajout d'espace pour la formation générale », produite par le ministère de l'Éducation du Québec;

Considérant que cette mesure permet aux centres de service scolaires de soumettre des projets de construction ou d'agrandissement;

Considérant que la Polyvalente Louis-Saint-Laurent ne possède actuellement pas suffisamment d'espace pour accueillir tous ses élèves à même ses locaux d'ici 5 ans selon les prévisions de clientèle;

Sur la proposition de madame Audrey Allaire, il est résolu d'autoriser la direction du service des ressources financières et matérielles à déposer une demande d'ajout d'espace pour la Polyvalente Louis-Saint-Laurent, auprès du ministère de l'Éducation du Québec, dans le cadre de la mesure 50511 intitulée « Ajout d'espace pour la formation générale », et ce, dès l'année scolaire 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3

CA25-541 - Centre de formation professionnelle de Coaticook – CRIFA – Projet d'ajout d'espace

Considérant la mesure 50512 intitulée « Ajout d'espace pour la formation professionnelle menant à un diplôme délivré par le ministre », produite par le ministère de l'Éducation du Québec;

Considérant que cette mesure permet aux centres de service scolaire de soumettre des projets de construction ou d'agrandissement;

Considérant que le Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA ne possède actuellement pas suffisamment d'espace pour accueillir tous ses élèves à même ses locaux selon les prévisions de clientèle;

Sur la proposition de monsieur Alexandre Dumas, il est résolu d'autoriser la direction du service des ressources financières et matérielles à déposer une demande d'ajout d'espace pour le Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA, auprès du ministère de l'Éducation du Québec, dans le cadre de la mesure 50512 intitulée « Ajout d'espace pour la formation professionnelle menant à un diplôme délivré par le ministre », et ce, dès l'année scolaire 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.

CA25-542 - États des taxes dues par les propriétaires

Considérant les dispositions des articles 339 et 340 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Sur la proposition de madame Nadia Cloutier, il est résolu d'approuver l'état des taxes scolaires à recevoir au 5 septembre 2025, le tout selon le dossier soumis à la séance et faisant partie intégrante des présentes (CA430-2025-2026-001).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.

CA25-543 - Politique de fermeture d'établissement reliée aux intempéries ou aux événements de force majeure

Considérant le projet de Politique de fermeture d'établissement reliée aux intempéries ou aux événements de force majeure, soumis pour fins de consultation, le tout conformément aux modifications apportées à la Convention collective nationale du personnel de soutien;

sur la proposition de madame Annie Hébert, il est résolu :

- a) d'adopter la Politique de fermeture d'établissement reliée aux intempéries ou aux événements de force majeure, jointe en annexe CA435-2025-2026-002 du présent procès-verbal, soumis pour fins de consultation, le tout conformément aux modifications apportées à la Convention collective nationale du personnel de soutien
- b) de mandater la directrice du services des ressources humaines pour procéder à cette consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.

Rapport du directeur général

Un tableau-synthèse des décisions prises par le directeur général est présenté aux membres pour leur information, lequel est joint en annexe CA410-2025-2026-003 du présent procès-verbal.

Points d'information

13.

Bilan du plan d'action PEVR 2024-2025

Le directeur général présente le bilan du plan d'action du PEVR 2024-2025.

14.

Plan d'action des services - présentation

Le directeur général présente le plan d'action des services.

15.

Synthèses des travaux 2024-2025

Les synthèses des travaux 2024-2025 des comités de gouvernance et d'éthique, des ressources humaines et de vérification sont déposées aux membres pour leur information.

16.

Comptes-rendus des rencontres – Comité de vérification – 30 juin et 16 septembre 2025

Les deux comptes-rendus sont déposés aux membres pour leur information.

17.

Processus électoral - Suivis

La secrétaire générale informe les membres des postes actuellement vacants et des actions qui seront menées prochainement pour tenter de combler ces postes, soit :

Membres	Catégories	Actions à venir
Parent	District 3 : Écoles Sacré-Cœur de Lac-Mégantic, Notre-Dame-de-Fatima, d'Audet, des Monts-et-Lacs, de la Source, des Monts-Blancs et de la Voie-Lactée	Élections lors de l'assemblée générale annuelle du Comité de parents du 20 octobre 2025
Communauté	Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires	Comité de travail du conseil d'administration pour établir un plan de relève du CA le 25 novembre 2025
Personnel	Membre du personnel professionnel – non enseignant	Nouvelle période de mise en candidature après les assemblées générales annuelles de parents dans les écoles – octobre 2025

18.

Informations en vrac

Le directeur général fait un suivi aux membres en lien avec les sujets suivants :

- Budget :
Il résume les modalités de réinvestissement et précise les conditions à respecter afin que le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons puisse en bénéficier.
- Cible ETC :
La cible des équivalents temps complet (ETC), fixée par le ministère de l'Éducation du Québec pour l'année scolaire 2025-2026, a été fixée à 1 104 ETC. Le directeur général en profite pour présenter l'outil de calcul développé pour en assurer le suivi.
- Cellulaires :
L'application de l'interdiction d'utilisation des cellulaires se déroule bien. Les activités ont été bonifiées dans nos écoles secondaires, afin d'occuper les élèves pendant les périodes où ils avaient l'habitude d'utiliser leur cellulaire.
- Processus d'embauche du directeur général :
Il informe les membres que de nouvelles embauches se confirment graduellement par le ministère de l'Éducation du Québec et que le processus pour l'ensemble du Québec devrait être complété d'ici décembre 2025.
- Autobus électriques :
Les autobus électriques de marque Lion ont été remises en fonction suite aux inspections demandées. Les établissements ont présenté aux élèves les vidéos rappelant les consignes d'évacuation à appliquer en cas d'accident dans le transport scolaire. Les parents ont été informés de l'évolution de la situation, par l'envoi de communications par courriel ainsi que via le site Internet et la page Facebook du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons.
Le directeur général en profite pour informer les membres qu'il est désormais possible pour les transporteurs de procéder à l'achat de nouveaux véhicules thermiques et non électriques, puisque l'interdiction à ce sujet a été levée.

Autres sujets

Plan d'effectifs 2025-2026 – Personnel professionnel - Modifications

19.1

CA25-544 - Création de poste – Psychoéducateur – Poste professionnel – Régulier temps partiel – 24 h 30 min/sem. – Secteur East Angus

Considérant que la personne ayant obtenu le poste 1688 - Conseiller d'orientation dans les écoles primaires du secteur d'East Angus a démissionné;

Considérant que le poste vacant, consécutif à la démission, a été pourvu par une personne détenant les qualifications pour un poste en psychoéducation;

Sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu de créer un poste de psychoéducateur - régulier à temps partiel – 24 h 30 min/sem. dans le secteur d'East Angus (école du Parchemin et école Notre-Dame-de-du-Paradis) et de modifier en conséquence le plan d'effectifs du personnel professionnel 2025-2026, adopté le 20 mai 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA25-545 - Création de poste – Psychoéducateur – Poste professionnel – Régulier temps plein – 35 h/sem. – Polyvalente Montignac

Considérant que le poste 61 - Travailleur social à la Polyvalente Montignac est actuellement vacant;

Considérant que ce poste a été pourvu par une personne détenant les qualifications pour un poste en psychoéducation;

Sur la proposition de madame Annie Hébert, il est résolu de créer un poste de psychoéducateur - régulier à temps plein – 35 h/sem. à la Polyvalente Montignac, et de modifier en conséquence le plan d'effectifs du personnel professionnel 2025-2026, adopté le 20 mai 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Plan d'effectifs 2025-2026 – Personnel de soutien- Modification

19.2

CA25-546 - Création de poste – Ouvrier d'entretien classe II - Poste soutien - Régulier non considéré pour la permanence – 7 h 30 min/sem. - École Gendreau Coaticook

Considérant les besoins de l'école Gendreau en entretien ménager;

Considérant le réinvestissement annoncé par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) pour l'année scolaire 2025-2026 après l'adoption du plan d'effectifs révisé au 30 juin 2025;

Sur la proposition de madame Audrey Allaire, il est résolu de créer un poste d'ouvrier d'entretien classe II - régulier non considéré pour la permanence – 7 h 30 min/sem. à l'école Gendreau et de modifier en conséquence le plan d'effectifs du personnel de soutien 2025-2026, adopté le 20 mai 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de questions réservée au public

N/A

20.

Levée de la séance

À 20 h 45, sur la proposition de monsieur Alexis Perrault, la séance est levée.

21.

Prochaine séance

Le mardi 2 décembre 2025 à 19 h.

M. Maxime Paradis, président

Me Annie Garon, secrétaire générale